

A nos membres

Il y a près de vingt ans – c'est-à-dire sept ans après la fondation de notre association – nous avons commencé à étendre nos **activités dans les régions francophones de la Suisse**. Pendant de nombreuses années, nous avons bénéficié du soutien de Madame Béatrice Vianin, de Biemme, et nous lui sommes toujours reconnaissants de son grand engagement. Depuis, de nombreuses brochures ont été traduites en français et publiées – en tirage réduit –, et aussi diffusées par notre organisation partenaire en France. Cependant, et malgré de continuel efforts, nous n'avons pas vraiment réussi à **prendre pied en Suisse romande**. Le groupe d'environ 300 membres francophones est encore relativement petit, mais cela s'explique peut-être par le fait qu'il y a très peu de médecins d'orientation anthroposophique en Suisse romande.

L'assemblée générale pour la première fois en Romandie

Le comité d'anthrosana a décidé – entre autres pour les raisons mentionnées ci-dessus – de réunir cette année l'assemblée générale en Suisse romande et se réjouit donc tout particulièrement de vous inviter **le 5 juin 2004 à l'hôtel L'Aubier de Montézillon**! Vous pourrez y entendre, outre les habituels points à l'ordre du jour, les explications du Dr Björn Riggerbach sur **le développement de la médecine anthroposophique en Suisse romande** et vous apprendrez où notre soutien est nécessaire. L'assemblée générale se déroulera **en allemand et en français**, grâce à la **traduction simultanée** de Madame Gudula Gombert dans l'une ou l'autre langue.

L'après-midi, vous aurez également la possibilité de faire plus ample connaissance avec les remarquables résultats de l'impulsion anthroposophique lancée à Montézillon il y a 25 ans. **L'Aubier** commença en 1979 avec une **ferme biodynamique** produisant du lait et du fromage. En 1983, le **restaurant** du village fut intégré au projet et magnifiquement rénové. En 1991, une aile a été ajoutée et aménagée en **hôtel** avec des chambres personnalisées. Le tout a été complété d'un bâtiment annexe il y a quatre ans.

En annexe vous trouverez

- *la facture pour la cotisation*
- *l'invitation à l'assemblée générale avec le bilan, le compte de résultat et le budget*
- *les cartes de visite de L'Aubier à Montézillon et à Neuchâtel*
- *la brochure «Fruits de la terre – forces du ciel»*

Depuis 2002, L'Aubier a ouvert aussi un petit café-hôtel au cœur de la vieille ville de Neuchâtel. – Ici se développent des voies exemplaires dans le domaine social et économique grâce à des **efforts écologiques continus et durables**, à l'emploi de produits régionaux et au soutien financier de centaines de personnes. Les responsables ont ainsi été récompensés en 1994 par le prix attribué pour la première fois d'«**Hôtel écologique de l'année**». Et en novembre dernier, ils reçurent également un premier prix pour leur gestion qui dépasse largement les normes habituelles de conscience de l'environnement.

anthrosana en français sur Internet

Dans la perspective de l'assemblée générale à Montézillon et en visant une meilleure diffusion de l'association en Suisse romande, anthrosana publie dès maintenant ses pages sur Internet en langue française: www.anthrosana.ch

Nous nous réjouissons naturellement beaucoup si un grand nombre d'entre vous participait à **notre première assemblée générale en Suisse romande** dans ce merveilleux lieu de rencontre à l'atmosphère unique, au-dessus de Neuchâtel – en espérant le beau temps et la vue sur le lac et les Alpes! Pour ceux qui voyageront en train, un **minibus spécial entre Neuchâtel et Montézillon** est organisé. Les membres venant de la région de Bâle auront, comme les années précédentes, la possibilité de prendre un bus depuis Arlesheim (départ à 8 h) à Montézillon et retour (vers 18 h). Pour le **repas de midi et pour la visite guidée de l'hôtel et de la ferme Demeter** nous souhaitons recevoir vos inscriptions dès que possible et nous vous prions de nous retourner le **talon d'inscription** imprimé au bas de l'invitation à l'assemblée générale **au plus tard le 26 mai 2004**.

L'être humain et la médecine du point de vue anthroposophique

C'est sous ce titre que nous avons tenu pour la première fois en février de cette année un cycle comprenant **deux conférences et un débat au SCALA de Bâle**, en collaboration avec la branche Paracelsus de Bâle – et le soutien de six sponsors. Les thèmes abordèrent les **questions de la naissance à la mort**, et tentèrent ainsi de répondre aux questions du destin individuel et des lois de la biographie. Dans les années qui viennent, nous espérons éveiller encore plus d'intérêt du public et nous avons l'intention d'organiser un cycle semblable **chaque printemps au SCALA** à Bâle, avec la branche Paracelsus. De même, nous sommes en train d'organiser, pour le début de l'année prochaine, trois conférences avec la branche Niklaus von Flüe de la Société anthroposophique de Lucerne, dans les bâtiments splendides du centre culturel **Kunstkeramik à Ebikon**. Les thèmes de ces trois conférences aborderont des sujets touchant à la médecine et la nature humaine.

«La terre nous en apprend plus long sur nous mêmes que tous les livres. Parce qu'elle nous résiste. L'homme se découvre quand il se mesure avec l'obstacle. Mais, pour l'atteindre, il lui faut un outil. Il lui faut un rabot ou une charrue. Le paysan, dans son labour, arrache peu à peu quelques secrets à la nature, et la vérité qu'il dégage est universelle.»

*Antoine de Saint-Exupéry
Terre des hommes
Gallimard 1939*

Loi sur l'assurance-maladie: échec de la deuxième révision

Comme cela s'est déjà produit lors de la première révision partielle de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), la seconde tentative a également **définitivement échoué** mi-décembre, après des mois de débats. Le Conseil national a rejeté la trop copieuse proposition de réforme avec une petite majorité de 71 voix contre 66, 35 abstentions et 28 absents! La veille encore, le Conseil des Etats avait adopté unanimement ce **paquet fort controversé de révisions**. Il faut avouer que cette décision n'est pas tout à fait surprenante: deux mois auparavant, la Fédération des médecins suisses, la FMH, avait menacé d'en appeler au référendum à cause du retrait de l'obligation de contracter et avait déjà prévu un budget de plusieurs millions pour sa campagne.

Le Conseil fédéral veut rapidement d'autres révisions

Fin février, le Conseil fédéral a fait connaître la suite du processus des révisions de la LAMal, révisions urgentes et nécessaires dans de nombreux secteurs. Le Conseil fédéral veut présenter au Parlement deux trains de réformes visant des objectifs indépendants et à mettre en œuvre rapidement. Le premier train de réformes contient des mesures concernant **la compensation des risques, le financement dual fixe des hôpitaux** (entre caisses maladie et cantons), **la liberté de contracter, l'abaissement des primes et la participation aux coûts**. Il devrait être déjà présenté à la session d'automne, dans une consultation accélérée du Parlement. Pour renforcer la responsabilité des assurés et leur prise de conscience des coûts, le Conseil fédéral veut faire **augmenter la quote-part de 10 à 20%**, la participation restant limitée à un plafond de 700 CHF par an. Il propose en parallèle une augmentation du montant de la **franchise maximale à option** qui devrait s'élever à **2500 CHF** au lieu des 1500 CHF actuels.

Le président de la FMH à la tête de l'assurance-maladie

Le Département de l'intérieur vient de nommer **le Dr Hans Heinrich Brunner à la tête de la Direction assurance-maladie et accidents** de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), fonction qu'il exercera en qualité de vice-directeur à compter du 1er juillet 2004. Le Dr Brunner fut pendant dix ans le président de la Fédération des médecins suisses (FMH) – ce qui l'a amené en particulier à s'engager dans les discussions relatives au nouveau tarif médical TARMED. Hans Heinrich Brunner, médecin à l'esprit combatif, spécialiste de médecine interne et de cardiologie, reprend ainsi à notre surprise la responsabilité d'une division importante et remplace Fritz Britt qui nous était favorable. Après avoir transféré en début d'année à l'OFSP cette division à l'origine à l'Office des assurances sociales, le Conseiller fédéral **Pascal Couchepin** marque à nouveau, symboliquement mais sans équivoque, sa **volonté de changement dans le domaine de la santé publique**. En choisissant pour ce poste l'un des plus ardents défenseurs de la FMH, Pascal Couchepin traduit sa ferme intention de lier étroitement le corps médical, facteur central de la santé publique, à la prise de responsabilités. C'est bien ce que le directeur de l'OFSP, Thomas Zeltner, médecin – comme Brunner – et juriste, a confirmé aux médias.

Menace sérieuse pour les médecines complémentaires

Les développements mentionnés ci-dessus marquent un raidissement du Département de l'intérieur, changement auquel il fallait s'attendre après le départ de Ruth Dreifuss et son remplacement par Pascal Couchepin. Tout ceci aura sans nul doute des conséquences sur **l'intégration définitive des médecines complémentaires** dans le cadre de l'assurance-maladie obligatoire. Après le départ du directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, Otto Piller, c'est maintenant une autre personne bienveillante à notre égard, Fritz Britt, qui – comme nous l'avons craint – se tourne vers le secteur privé. On peut penser que le nouveau vice-directeur de l'OFSP, le Dr Brunner, soutenu par les partis de droite, veillera à **rejeter les prestations des médecines complémentaires** dans le domaine asocial de l'assurance complémentaire et s'efforcera de **marginaliser**, au moins partiellement, **nos médicaments, traitements et cliniques** – comme c'était le cas jusqu'en 1999. Ce revirement peut être nettement observé en Allemagne actuellement.

«Cela ne peut s'améliorer par le fait que l'un ou l'autre entreprenne ceci ou cela. Ce n'est que par la volonté commune d'un grand nombre de gens qu'un système médical rendant possible la pénétration du principe spirituel dans la médecine peut être véritablement acquis.»

«Ce qui dérange l'ordre est issu de la loi. On ne peut que suggérer ces choses aujourd'hui, car notre époque matérialiste réclame toujours une loi quand quelque chose ne va pas, sans savoir que justement ce qui est dérangé vient des lois.»

*Rudolf Steiner, GA 168
conférence du 3.12.1916
non traduit*

Brochure «Conscience et Santé» n° 755

Fruits de la terre – forces du ciel

Les aliments Demeter provenant de l'agriculture biologique-dynamique

La visite de fermes et d'étables, un regard sur les préparations biodynamiques, des conversations avec des cuisiniers professionnels, nous permettent de comprendre la valeur des produits Demeter, l'importance de l'agriculture biodynamique pour la santé de l'être humain et de la Terre. Cette brochure «nourrissante» est une contribution à une nouvelle politique de la santé et de l'agriculture, ayant pour but principal l'amélioration de la qualité en opposition à l'optimisation du profit au moyen de la chimie et de la technologie génétique.

La dégradation du climat est sensible à plusieurs niveaux depuis longtemps. Nous rappelons les problèmes suscités par l'enregistrement des médicaments et la pétition pour le maintien de la multiplicité des médicaments, il y a trois ans. **Les ordonnances d'application de la nouvelle loi sur les médicaments**, révisées dans ce sens, seront probablement publiées en automne. Le Conseiller fédéral a en outre prévu de prendre, au cours de l'année prochaine, des décisions très importantes concernant **l'avenir des cinq médecines complémentaires provisoirement intégrées dans l'assurance-maladie**.

Initiative populaire «OUI aux médecines complémentaires»

L'inquiétude suscitée par ces développements a incité un petit groupe de personnes – parmi elles le responsable de gestion d'anthrosana – à réfléchir sérieusement depuis un an et demi au lancement d'une initiative populaire pour assurer à long terme un **traitement équitable des médecines complémentaires**. Pendant de longs mois, et au cours d'innombrables réunions, les participants ont mesuré les chances et les risques de cet ambitieux projet, onéreux financièrement et en personnel. Ils ont travaillé intensément à élaborer un texte constitutionnel percutant, l'ont amélioré grâce à l'aide de professeurs de droit, de juristes et d'agences expérimentées au niveau politique, mettant également tous leurs efforts à convaincre les cercles concernés de leur entourage.

Au vu de la situation de plus en plus menaçante, la décision a été prise tout récemment de tenter l'aventure. Le large soutien d'importantes associations, institutions et entreprises nous est acquis et, malgré des ressources limitées en argent et en personnel, **l'initiative «OUI aux médecines complémentaires» sera lancée cet automne**. Nous sommes convaincus de pouvoir exercer au moins une pression au niveau politique sur les décisions à venir et de veiller ainsi à ce que les médecines complémentaires ne sombrent pas purement et simplement dans l'oubli. Vous en apprendrez plus sur ce sujet **lors de notre assemblée générale** à Montézlillon. La lettre aux membres qui vous sera adressée cet automne sera sans doute accompagnée d'un formulaire à signer.

Nous nous réjouissons enfin de vous adresser **la nouvelle brochure** de la Collection «Conscience et Santé» **sur l'agriculture biologique-dynamique** et les aliments Demeter. En collaboration avec l'Association pour la Biodynamie, un groupe de rédaction a conçu et rédigé la brochure ci-jointe «**Fruits de la terre – forces du ciel**». Des rencontres avec différentes personnalités sont réunies en une brochure attrayante et informative, que vous aimerez peut-être aussi faire connaître autour de vous.

Il nous reste à vous remercier chaleureusement pour votre soutien moral et du prompt **règlement de votre cotisation de membre!** S'il vous est possible d'arrondir le montant de la cotisation annuelle par un **don supplémentaire**, qui sera très bienvenu compte tenu des charges multiples de notre association, nous vous en serions particulièrement reconnaissants. Sur un souffle parfumé et printanier, nous vous adressons nos meilleures salutations,



Postplatz 5, Case postale
4144 Arlesheim
Téléphone 061 701 15 14
Téléfax 061 701 15 03
E-Mail info@anthrosana.ch
Internet www.anthrosana.ch

Dr Michael Werner, président

Herbert Holliger, responsable de gestion